

10 Nov. dernier, dans laquelle elle a cru devoir exprimer les regrets que lui ont causés le lieu choisi pour cette discussion.

Cette expression de ses sentiments, je l'ai regardée comme une invitation à m'adresser à vous pour la continuation du débat.

Je n'ai pas l'intention de discourir aujourd'hui sur le sujet en litige. Pour vous, il me serait même inutile de le rappeler, mais pour son intelligence auprès de ceux qui ne l'ont pas d'abord suivi, je me permettrai de l'expliquer en quelques mots.

C'est à la suite du rapport d'une autopsie pratiquée à Hochelaga par le Dr. F. X. Mousseau, sur le corps de M. Jacquemet, mort subitement, que la discussion s'est élevée. Ce rapport mémorable contenait, entre autres choses, ce qui suit : *Vu que le défunt était pour ainsi dire étranger, le Coronar Jones a cru devoir ordonner l'autopsie pour faire constater, d'une manière plus positive, la cause de cette mort si soudaine. Le résultat de cet examen interne, pratiqué par le Dr. Mousseau, fut que la mort a été causée par la rupture de l'Aorte qui a fait refluer subitement le sang à la tête, déterminant ainsi une congestion du cerveau.*

Verdict en conséquence.

Après avoir donné au Dr. Mousseau un laps de temps suffisant pour se rétracter, m'étant assuré de source certaine que telles avaient été ses paroles à l'enquête, je crus bon de lui en faire sentir l'absurdité, et je n'hésitai pas à dire que s'il lui était possible d'établir solidement la théorie qu'il venait d'émettre, il changerait la face de la médecine.

*“ Refluer, lui disais-je, veut dire, retourner à sa source, il faut entendre ici source dynamique, c'est-à-dire que le sang refluant doit retourner vers l'organe qui est l'agent de son mouvement. Si donc le sang par l'effet de la rupture de l'Aorte a reflué vers le cerveau, c'est donc ce dernier organe qui est la source de son mouvement, c'est donc lui qui en est l'agent. ”*

Ainsi je lui faisais toucher du doigt l'opposition établie entre sa théorie et celle de l'immortel Harvey.

Pour toute défense, il nia que ce rapport fut de lui, malgré que la chose fut manifeste. Puis se disant, “ qu'à vaincre sans péril on triomphe sans gloire, ” il lança contre moi, un de ses soi-disant confrères, étudiant en médecine.

Comme je l'ai dit, je ne veux pas discourir, je ne viens que remplir une condition que m'a imposée mon adversaire, et présenter quelques considérations générales sur les circonstances qui ont accompagné le début de cette polémique.

Je dois d'abord manifester l'étonnement que m'a causé l'entrée en lice d'une personne à laquelle je n'ai fait aucune allusion, hors du relevé des faits. Comme moi vous conviendrez sans doute, que cette défense appartenait en tout à l'auteur supposé du rapport,